

REPUBLICQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 18 SEPTEMBRE 2025
Nombre de membres :

En exercice : 59

Présents : 38

Pouvoirs : 13

Votants :49

Date de convocation et d'affichage :

12 septembre 2025

Numéro :

D20250918_182

Objet :

Convention annuelle de partenariat et de prestation avec l'AFOCG 01 sur le dispositif TABLOVERT

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 septembre, à 19 heures 30 minute, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de La Chapelle du Chatelard, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON		x	
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	x		
	Thierry	JOLIVET		x	
	Stéphane	MERIEUX		x	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	x		
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Dominique	LAMY		x	
	Chantal	BROUILLET		x	E. BERNARD
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD		x	P. MATHIAS
	Fabienne	BAS-DESFARGES		x	S. BIAJOUX
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	P. CURNILLON
	Jean-François	JANNET	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX		x	JP. COURRIER
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET	x		JF. JANNET
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD	x		
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE	x		
	Émilie	FLEURY	x		
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	PAILLON	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET		x	M. CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON		x	
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET	x		
	Claude	LEFEVER		x	I.DUBOIS
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR		x	S. PERI
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Philippe	GOURDIN	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE		x	E. FLEURY
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER	x		
	Martine	MOREL-PIRON		x	M. LANIER
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER		x	L. LOERAU
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY		x	JP. HUMBERT
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x		
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	
	Didier	FROMENTIN		x	
	Agnès	DUPERRIER	x		
	Jacques	LIENHARDT	x		
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT	x		

Secrétaire de séance élu : **Laurent COMTET**

Rapporteur : **Jean-Pierre GRANGE**

Dans le Projet Alimentaire Territorial de la Dombes, l'un des axes est le développement de comportements alimentaire sains et durables, notamment chez les plus jeunes. Cet enjeu passe par l'éducation au goût et à la diversité alimentaire, par la sensibilisation à la préservation du patrimoine agro-alimentaire du territoire, par la connaissance des impacts de l'alimentation sur l'environnement et la biodiversité.

Le dispositif « Tablovert » porté par l'AFOCG01 permet de répondre à cet enjeu en proposant à la fois des animations ponctuelles auprès des plus jeunes, un parcours pédagogique sur un temps plus long et la formation des structures animatrices.

Les actions proposées aux établissements scolaires et centres sociaux ou de loisirs sont les suivantes :

- Proposer une offre d'animations pédagogiques autour d'une alimentation responsable et de qualité : un dispositif modulable s'intégrant dans un projet pédagogique (TablOvert, Cantine-Ecole),

- Accompagner la construction d'un parcours pédagogique autour de la mallette GoûtOdébat,
- Développer une offre de formation : Ces actions concourent à la "professionnalisation" de la communauté d'animateurs intervenant auprès d'un public jeune sur les thématiques alimentation/agriculture.

Depuis la mise en place de ce dispositif en 2022, de plus en plus de classes sont intéressées, preuve de la qualité des interventions et du bénéfice des enseignements. La convention approuvée pour la troisième année a permis de réaliser sur l'année scolaire 2024-2025 :

- 40 classes ont bénéficié d'animations avec des interventions en classe ou en extérieur (intervenants, agriculteurs ou animateurs, ayant suivi une formation pédagogique pour s'adapter à leur public) pour environ 980 enfants,
- Un groupe du CS La Passerelle, pour environ 40 enfants ainsi qu'un groupe du Centre Médico-Psychologique de Chatillon sur Chalaronne pour environ 5 enfants ont également bénéficié d'une animation Tablovert,
- 7 classes ont bénéficié du dispositif GoûtODébat, pour environ 200 enfants,
- 11 écoles bénéficiaires,
- Une école / 4 classes bénéficiaires d'un événement Cantine Ecole (animation + atelier de sensibilisation + repas local à la cantine + buffet de dégustation de produits locaux avec les familles à la sortie de l'école).

Au total, environ 1110 enfants ont bénéficié du dispositif dans le cadre de cette convention, pour un budget global de 12 883.50 € TTC (part fixe et part variable), soit 11,60 € par enfant.

Les animations de cette année ont toutes été réalisées, et les retours des écoles et des intervenants sont très positifs.

Cette convention intègre également la formation des nouvelles structures animatrices et l'accompagnement pour la création de nouvelles animations. Cette année, 11 nouvelles structures ont été formées et intégreront le dispositif pour 2025-2026, dont l'APPED sur notre territoire, et 27 nouvelles animations seront proposées.

Pour la prochaine session 2025-2026, il sera proposé de renouveler le dispositif.

La convention proposée à la signature prévoit un partenariat avec l'AFOCG 01 sur le dispositif Tablovert basé sur un budget global maximum de 16 000 € TTC, qui se répartira de la manière suivante :

- Une part fixe de 1 440 € TTC correspondant à l'accompagnement et au suivi du partenariat (incluant logistique, événement, réunion d'information, support de communication) ainsi qu'à la formation des acteurs locaux,
- Une part variable de 14 560 € TTC dépendante de la réalisation des actions par les établissements bénéficiaires.

A titre indicatif, ce budget correspond à :

- 46 animations Tablovert environ (*coût moyen d'une animation : 220€*),
- 1 événement Cantine Ecole,
- 3 accompagnements de porteurs de projets concernant la mallette de jeu GoutOdébat (*6 jours de formation – achat de 3 mallettes*),
- Les frais kilométriques afférents.

Ainsi que la réalisation d'une formation des acteurs locaux (agriculteurs, associations) pour étoffer localement le réseau Tablovert. (Compris dans la part fixe du financement).

Il est proposé au Conseil communautaire :

- D'approuver la convention de partenariat et de prestations avec l'AFOCG 01,

- D'autoriser Madame la Présidente à le signer, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

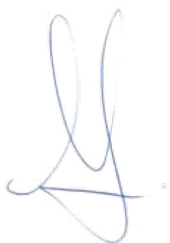
Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide par 49 pour et 2 abstentions :

- **D'approuver** la convention de partenariat et de prestations avec l'AFOCG 01,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à le signer, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, le 18 septembre 2025.

Le secrétaire de séance,
Laurent COMTET



La Présidente,
Isabelle DUBOIS

